

La voix de l'industrie du forage au Québec Bulletin n° 008 – Mardi 18 février 2014

Zones et périodes de dégel pour 2014

Le ministère des Transports du Québec rappelle aux utilisateurs de véhicules lourds que, comme à chaque année, les limites de charges autorisées sont réduites en période de dégel sur l'ensemble des chemins publics pour tenir compte de la capacité portante plus faible du réseau routier durant cette période.

Pour la période de dégel 2014, les dates visées de début et de fin de la période de restriction des charges pour chacune des zones de dégel sont les suivantes :

Dates visées 2014

<u>Zone 1</u>	<u>Zone 2</u>	<u>Zone 3</u>
Du lundi 10 mars (00 h 01) au vendredi 9 mai (23 h 59)	Du lundi 17 mars (00 h 01) au vendredi 16 mai (23 h 59)	Du lundi 24 mars (00 h 01) au vendredi 23 mai (23 h 59)

Selon l'évolution des conditions météorologiques, le début et la fin de la période de restriction des charges peuvent être devancés ou retardés.

2014



(Source : Ministère des Transports du Québec)

Coordonnées de la permanence

Téléphone : 418 650-1877 ou **1 800 268-7318**
Télécopieur : 418 650-3361

Courriel : info@aefq-forage.com
Site Internet : www.aefq-forage.com

- ▶ **Note : le conseil d'administration de l'AEFQ se réunira demain le 19 février aux fins d'étudier une vingtaine de sujets à l'ordre du jour. Nous vous adresserons en temps et lieu toute information utile pour les membres.**

Gilles Doyon, directeur exécutif

Téléphone : (514) 943-2222

Télécopieur : (438) 380-2297

Courriel : gilles.doyon@videotron.ca

© Tous droits réservés